



A la Rochelle, le 29 novembre 2023

PROCÈS-VERBAL

**de la Commission Nautique Locale
chargée d'émettre un avis sur**

le mouillage individuel d'un pêcheur professionnel au lieu-dit La Grange, commune d'Ars-en-Ré

La séance est ouverte à 15h37.

Ce jour, le 29 novembre 2023, sous la présidence de M. Christophe MANSON, délégué à la mer et au littoral, s'est réunie la Commission nautique locale chargée d'émettre un avis sur : le mouillage individuel d'un pêcheur professionnel au lieu-dit La Grange, commune d'Ars-en-Ré.

Après débat, les observations de la commission nautique locale sont les suivantes :

Avis favorable.

La séance est close à 15h40.

Signature des membres

Les membres de droit

Le président
Christophe MANSON
Signé

**Le représentant du Directeur
Départemental des Territoires
et de la Mer**
François AMAUDRIC DU CHAFFAUT
Signé

**Le représentant du parc
naturel marin**
Ronan LUCAS
Absent

Les membres temporaires

Jean-Jacques COUDRAY
Signé

Timothée PONROY
Signé

Eric BLANC
Excusé

Damien COURCAUD
Excusé

Benoît DURIVAUD
Absent

Les membres suppléants

Pascal POTIER
Signé

Alexandre BACHY

Jean-Claude DI FUSCO
Signé

Philippe MICHEAU
Excusé

Philippe MORANDEAU
Absent